

Compte rendu du 3ème Conseil d'école de la maternelle de Longvilliers – 8 juin 2018

Membres présents :

Madame Mabit, Enseignante
Madame Da Gloria, Directrice
Madame Palfray, représentante du SIE
Madame Midonet, DDEN
Madame Masson, représentante des parents d'élèves

Membres absents :

Monsieur le Maire de LONGVILLIERS, président du Syndicat Intercommunal des Ecoles
Monsieur le Maire de ROCHEFORT EN YVELINES, vice président du Syndicat Intercommunal des Ecoles
Madame Barrès, représentante des parents d'élèves

Séance ouverte à 18 h 30

La rentrée 2018/2019

Les effectifs prévus pour la rentrée 2018/2019 sont les suivants

- PS : 14
- MS : 10
- GS : 10

Ce qui fera un total de 34 élèves.

Les enseignantes répartiront les élèves en deux classes : Mme Da Gloria aura la classe de PS/MS avec 17 élèves (7PS/10MS) et Mme Mabit la classe GS avec 17 élèves (7PS/10GS).

Si des inscriptions tardives se font savoir il est possible que les configurations de classe soient modifiées même au dernier moment.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été voté au premier conseil d'école par les membres du conseil d'école, puis par le SIE. Ils ont été acceptés par la DSDEN.

Les nouveaux horaires de la maternelle seront donc

8h25-11h25 13h20 16h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

il n'y aura plus classe les mercredis.

Les portes ouvriront 10 min avant le début de la classe le matin et l'après-midi. Aux heures de sortie, elles ouvriront à l'horaire indiqué.

La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre à 8h25.

A la demande de Mr Rennesson, Inspecteur de la circonscription de Chevreuse, et sur les recommandations de la DSDEN, un projet de rentrée pour les petites sections a été rédigé par l'équipe enseignante. Il a été validé par Mr Rennesson le 15 mai avec un avis favorable.

Le projet est lu aux membres présents.

A l'unanimité les membres approuvent ce projet mais aucune décision ne peut être prise en l'absence de Mr Allès.

Suite à une note ministérielle, l'an prochain les APC (activités pédagogiques complémentaires) devront porter principalement sur lecture. A cet effet, nous avons donc rédigé un avenant au projet d'école soumis à Mr Rennesson, Inspecteur de la circonscription de Chevreuse, le 31 mai et validé par

le même jour.

L'avenant est lu aux membres présents

Il est accepté à l'unanimité.

Projet « Ferme à l'école »

Les enseignantes y réfléchissent depuis un an déjà et souhaiteraient pouvoir créer une ferme à l'école afin de travailler avec les élèves sur les compétences suivantes des programmes :

Domaine : explorer le monde

Compétence EM10 : reconnaître les principales étapes du développement d'un animal ou d'un végétal, dans une situation d'observation du réel ou sur une image

Compétence EM11 : Connaître les besoins essentiels de quelques animaux et végétaux.

Compétence EM13 : connaître et mettre en œuvre quelques règles d'hygiène corporelle (notamment prendre l'habitude de se laver les mains)

Pour ce faire, nous souhaiterions pouvoir accueillir deux poules et un lapin dans la cour de l'école.

Afin que les enfants ne puissent pas approcher les animaux sans la présence d'un adulte, il faudrait les placer dans le garage à vélos.

Aussi nous demandons au SIE s'il accepterait que nous puissions mettre en œuvre ce projet et placer le poulailler et le clapier à cet endroit.

Concernant les végétaux, nous ferons des plantations dans les jardinières de la cour de récréation.

Aucune décision ne peut être prise en l'absence de Mr Allès et Mme Palfray explique que le projet doit être réfléchi et soumis à l'approbation de Mr Allès.

Mme Da Gloria explique que le projet est écrit et qu'il peut être présenté à Mr Allès s'il le désire, elle informe qu'aucune aide financière ne sera demandée au SIE et que le personnel communal n'aura pas de travail à faire concernant ce projet.

Le financement se fera par la coopérative scolaire et les parents si ceux-ci acceptent de s'impliquer.

Aucune décision ne peut être prise en l'absence de Mr Allès.

Sécurité à l'école

- La commission de sécurité a fait une contre visite après que les travaux aient été effectués sur l'école maternelle.

Elle a émis un avis favorable.

La directrice est maintenant en possession du registre sécurité qui a été mis à jour. Elle remercie grandement Laurie, secrétaire de la mairie de Longvilliers pour tout le travail accompli au niveau du registre sécurité.

- PPMS du 13 mars : l'exercice s'est très bien passé. Il portait sur l'alerte tempête. Les enfants ont très bien réagi. Nous les avons mis à l'abri au rez-de-chaussée avec des jeux et des livres pour les occuper le temps de l'exercice qui a duré environ 1h. Pour rappel : Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté) est un dispositif rédigé par l'école permettant de mettre à l'abri les enfants en cas de tempête, de risques majeurs (gaz) ou d'intrusion. Chaque type de PPMS dispose d'une organisation particulière :

Risque de tempête : éloignement des fenêtres ou regroupement des personnes dans le couloir du rez-de chaussée

Risque majeur : Confinement des personnes à l'étage (de la porte de la classe du haut jusqu'à la porte du dortoir). Fenêtres scotchées et serpillères humides sous les portes.

Risque attentat/intrusion : se cacher ou s'enfuir.

Bilan des actions de l'année

- Nettoyage des alentours de l'école : sensibilisation au respect de la nature : 27/09/2017
- Sortie en forêt : Observer la nature en automne : 04/10/2017
- Sortie sur les bateaux parisiens : en lien avec les thèmes abordés cette année : 14/11/2017
- Ateliers de Noël : fin novembre début décembre en vue de la vente au marché de Noël

- Spectacle de Noël : Franck Bernachot : « Julien et les copains du monde » en lien avec le thème annuel du voyage autour du monde 6/12/2017
- Goûter de Noël : 22/12/2017
- Intervention du Sictom auprès des MS et GS et nettoyage de printemps : 17/03/2018
- Bibliothèque : Véronique est intervenue tous les lundis dans notre école. Les GS se sont rendus sur place une fois par mois. Les MS s'y rendront les 11 et 25 juin
- Sortie à Thoiry : en lien avec le thème annuel du « voyage autour du monde » : 3/04/2018
- Sortie dans les bois : observer la nature au printemps : 9/05/2018
- Tennis : 3 séances à Rochefort pour les GS financées à moitié la coopérative scolaire
- Fête des mères : réalisation d'un cadeau et d'une carte

Actions à venir :

- Fête des pères
- Sortie pique-nique : Date à définir mais probablement le dernier mardi avant les vacances
- Fête de l'école : 30/06/2018
- Goûter de fin d'année : 6/07/2018

Bilan coopérative scolaire

A ce jour le solde du compte est à 989,11€

Les entrées d'argent proviennent du SIE, des amis des écoles et des ventes de photographies.

L'argent récolté a servi : au fonctionnement des classes, au spectacle de Noël, aux cadeaux de fêtes des pères et des mères ainsi que la majeure partie aux sorties à Paris et Thoiry.

Nous remercions chaleureusement les AME pour leur don et pour leur implication tout au long de l'année pour permettre à nos élèves de bénéficier de spectacles et de sorties.

Budget SIE

Pour l'année 2019, le SIE a attribué un budget de fonctionnement de 2000 € + une subvention sur la coopérative scolaire de 750€.

Ce budget permet au fonctionnement des classes et de l'école par l'achat de matériel pédagogique : peinture, colle, papiers....

Commission électorale

Les parents élus le sont jusqu'à la prochaine élection en octobre prochain. Ils seront donc sollicités pour la prochaine élection afin de préparer le matériel de vote : 1 enveloppe de vote, une enveloppe de vote par correspondance, les bulletins de vote.

Toutes les informations seront transmises en début d'année dès que la directrice en aura les informations.

Le jour du vote, les parents délégués devront être présents pour tenir le bureau de vote. Cela pourra se faire à tour de rôle. La décision a été prise d'ouvrir le bureau de 14h00 à 18h00 comme cette année.

Questions des parents :

- les parents remercient les enseignantes et le personnel communal pour cette année. Ils ressentent le bien-être des enfants. Les liens tissés entre les parents et l'équipe.

- Les parents remercient les enseignantes pour les billets postés en ligne sur le blog concernant les activités des enfants. Un nouveau mot de passe sera créé en septembre afin que les informations et photographies restent confidentielles.

- Cahier de clauses particulières relatif à la restauration scolaire (renouvellement de l'appel d'offre): Les parents délégués confirment leur volonté de travailler avec le SIE. Ils regrettent le manque

d'échanges sur le sujet (comme durant le reste de l'année scolaire, la communication était plutôt unilatérale), et particulièrement, en ce qui concerne le document de 35 pages qui contenait les souhaits qu'ils avaient émis. Sans le moindre retour du SIE, ils ont ainsi découvert "fortuitement" la publication de l'appel d'offre sur le site des marchés publics.

Ils souhaitent rendre la cantine véritablement plus saine. Mme Palfray souligne que les souhaits ont été écoutés. Même si les parents n'ont pas été conviés, le SIE a tenu compte de certaines de leurs demandes.

Mme Masson remercie et incite les membres du SIE à lire la réponse par courriel des parents délégués. Plusieurs éléments cruciaux de l'appel d'offre étant seulement des options à présenter par les candidats, le choix d'un prestataire reste primordial. Les parents délégués souhaiteraient coopérer avec le SIE à ce sujet et proposent leur aide.

- Tarification de la garderie : Lors du dernier conseil d'école, le 9 mars 2018, les parents délégués ont expliqué à M. Allès l'importance pour les parents de revoir la tarification de la demi-semaine pour la garderie. Mme Palfray explique que pour le moment cela n'a pas été fait mais il est prévu d'aborder ce point avant la rentrée. Une réunion SIE est prévue mercredi 20 juin 2018.

Il est fort peu probable que le tarif mi-semaine soit appliqué.

Mme Masson insiste sur le fait que cela aiderait beaucoup les parents. Il y en a qui ont des difficultés à continuer une activité professionnelle partielle pour garder leurs enfants, car le coût pour 2 jours/sem était trop élevé pour eux.

C'est regrettable d'abolir la flexibilité qui existait auparavant.

D'autant plus que, financièrement, cela aboutit à moins de revenus pour la garderie car les parents ne mettent pas leurs enfants du tout, à cause du coût, au lieu de les mettre 2 fois par semaine.

Mme Masson insiste sur l'importance de revoir une telle politique de tarification, d'autant plus que les délégués ont été sollicités par un certain nombre de parents à ce sujet.

- Inquiétude des parents quant aux fermetures de classe : une fermeture de classe est prévue en 2019 à l'élémentaire. Une telle tournure peut dissuader des familles de s'installer dans nos villages qui leur préféreront les villages avoisinants.

D'où la nécessité d'une vraie politique familiale qui retiendrait des familles et en attirerait de nouvelles.

Les parents s'inquiètent de la vie des villages et soulignent le fait qu'ils ne veulent pas voir les écoles disparaître ou que les classes soient en triple niveau.

Elise DA GLORIA

Présidente du Conseil d'Ecole et secrétaire de séance